

**E.P. concession de plage de PLN**

1 message

René LEMPEREUR <cpagie59@gmail.com>  
À : stephaneblanquer@mairiepln.com

5 juillet 2021 à 01:54

Bonjour monsieur BLANQUER,

J'ai reçu la réponse de la DDTM confirmant qu'il n'y a pas lieu de solliciter l'avis de l'autorité environnementale, dont acte.

Je vous joins à ce présent courriel pour être insérée dans le dossier d'E.P. sous-dossier 4 (Pièces diverses) pièce n° 4. Je vous joins également l'extraction de l'avis de la DDTM qui sera à mettre dans le sous-dossier 2 pièce n° 9. En conséquence, la composition du dossier d'enquête publique que je vous avais remise lors de notre entretien du 23 juin 2021 est légèrement modifiée et je vous prie de trouver ci-joint la nouvelle composition du dossier d'enquête publique.

Dans sa réponse, la DDTM confond le dossier de demande de concession de plage qui comprend votre dossier de demande et le dossier d'instruction de la DDTM (sous-dossiers 1 et 2) avec le dossier d'enquête publique qui comprend en plus les sous-dossiers 3 (Pièces de saisine), 4 (Pièces diverses) et 5 (Publicité). Il est évident que certaines pièces seront ajoutées lorsqu'elles seront établies mais il est important que les chemises des différents sous-dossiers soient prêtes avant.

M'avez-vous envoyé le scan de la lettre adressée par le TA de Montpellier au maire l'informant de ma désignation car je ne l'ai pas reçu ?

Pouvez-vous me préciser quel prestataire de service vous avez pris pour la gestion de la dématérialisation de l'enquête publique (mise en ligne du dossier d'E.P., gestion de l'adresse mail dédiée et mise en place du registre d'E.P. dématérialisé) ?


Afin de pouvoir prendre mes dispositions pour coter et parapher le plus rapidement possible le dossier d'E.P. et donc de commencer au plus tôt l'enquête publique, je vous demande de bien vouloir m'aviser dès que le dossier d'E.P. sera réalisé conformément à la composition jointe et que vous le transmettez à la préfecture de l'Aude en 4 exemplaires. Je vous en remercie par avance.

Le présent courriel sera à insérer dans le sous-dossier 4 pièce n° 5.


Bien cordialement

René LEMPEREUR  
Commissaire enquêteur

**3 pièces jointes**

 **Courriel réponse de la DDTM au C.E. du 2.7.2021..pdf**  
146K

 **Avis du service instructeur (DDTM).pdf**  
175K

 **Composition dossier d'E.P.-2.pdf**  
154K

## COMPOSITION DU DOSSIER D'E.P.

### Sous-dossier 1 : Dossier de renouvellement de concession de plage

- ↳ Pièce n° 1 : Note de présentation du projet
- ↳ Pièce n° 2 : Pièces graphiques
- ↳ Pièce n° 3 : Modalités de mise en œuvre des principes énoncés dans la législation
- ↳ Pièce n° 4 : Note sur les investissements et conditions financières d'exploitation annuelle.
- ↳ Pièce n° 5 : Note sur les aménagements prévus pour les personnes à mobilité réduite.
- ↳ Pièce n° 6 : Dispositif matériel envisagé pour porter à la connaissance du public la concession de plage et modèles de convention d'exploitation éventuels.
- ↳ Pièce n° 7 : Volet Natura 2000 de la concession.
- ↳ Pièce n° 8 : Annexes du dossier

### Sous-dossier 2 : Dossier d'instruction de la D.D.T.M.

- ↳ Pièce n° 1 : Rapport de présentation.
- ↳ Pièce n° 2 : Plan de situation.
- ↳ Pièce n° 3 : Cahier des charges de la concession.
- ↳ Pièce n° 4 : Plan de la concession.
- ↳ Pièce n° 5 : Conditions financières de la concession fixées par le directeur des services fiscaux.
- ↳ Pièce n° 6 : Avis du préfet maritime.
- ↳ Pièce n° 7 : Avis recueillis lors de l'instruction administrative.
- ↳ Pièce n° 8 : Demandes faites aux P.P.A. qui n'ont pas eu de réponse dans le délai légal.
- ↳ Pièce n° 9 : Avis du service gestionnaire du domaine public maritime qui a clos l'instruction administrative.

### Sous-dossier 3 : Pièces de saisine

- ↳ Pièce n° 1 : Délibération du conseil municipal du 27 décembre 2011 décidant de la demande de renouvellement de la concession).
- ↳ Pièce n° 2 : Demande de désignation d'un commissaire enquêteur.
- ↳ Pièce n° 3 : Décision de désignation du commissaire enquêteur du T.A. de Montpellier.
- ↳ Pièce n° 4 : Arrêté de mise en enquête publique.
- ↳ Pièce n° 5 :
- ↳ Pièce n° 6 :

### Sous-dossier 4 : Pièces diverses

- ↳ Pièce n° 1 : Arrêté préfectoral n° 2008-11-5711 du 25.9.2008 de l'ancienne concession.
- ↳ Pièce n° 2 : Arrêté préfectoral n° DDTM-SAMT-2020-040 prorogeant l'arrêté ci-dessus
- ↳ Pièce n° 3 : Courriel du C.E. à la DDTM en date du 22.6.2021.
- ↳ Pièce n° 4 : Courriel réponse de la DDTM en date du 02.07.2021.
- ↳ Pièce n° 5 : Courriel du C.E. au M.O. en date du 05.07.2021.

### Sous-dossier 5 : Publicité

- ↳ Pièce n° 1 : Avis d'enquête publique
- ↳ Pièce n° 2 : 1<sup>ère</sup> insertion de l'avis d'E.P. dans le journal Midi Libre
- ↳ Pièce n° 3 : 1<sup>ère</sup> insertion de l'avis d'E.P. dans le journal L'Indépendant
- ↳ Pièce n° 4 : Avis dans le bulletin municipal ou autre
- ↳ Pièce n° 5 : 2<sup>ème</sup> insertion de l'avis d'E.P. dans le journal Midi Libre
- ↳ Pièce n° 6 : 2<sup>ème</sup> insertion de l'avis d'E.P. dans le journal L'Indépendant